M. Gordon: Approximativement. Le changement nous a libérés de nos obligations annuelles.

Le sénateur EULER: Quel montant avez-vous payé en dividendes annuels sur les actions privilégiées, censément à 4 p. 100?

M. Gordon: Nous avons employé le montant exact de nos excédents à cette fin. Nous avons réalisé en 1952, 1953, 1955 et 1956, des excédents qui se sont élevés au grand total de 37.1 millions de dollars.

Le sénateur Euler: Et quel est le solde impayé des dividendes?

M. Gordon: Je puis vous le dire approximativement, mais il y aurait lieu d'établir le montant net, car nous avons eu quelques années d'opérations déficitaires.

L'excédent de 37 millions a été versé au gouvernement, mais durant cette même période, nous avons eu des déficits qui dépassent ce chiffre. De sorte qui si nous prenons le résultat net de cette période, ce qui est le point le plus important, nous avons réalisé des bénéfices de 37 millions à venir jusqu'à l'an dernier, tandis que les bénéfices s'élevaient à 58 millions. Il nous a donc manqué 21 millions pous équilibrer le résultat des opérations.

Le sénateur Euler: Cette somme est-elle inscrite à votre passif?

M. GORDON: Non, les déficits ne sont pas cumulatifs. Chaque année un crédit est voté pour combler le déficit courant.

Le sénateur Brunt: Combien d'années, depuis 1950, ont accusé un déficit?

M. GORDON: En 1950, le déficit fut de \$3,261,000.

Le sénateur Macdonald: Mais ne s'agit-il pas là de l'ancienne structure financière? La réorganisation n'eut-elle pas lieu en 1952?

M. Gordon: Oui, mais je vous donne les chiffres publiés à cette époque.

En 1951, le déficit fut de \$15,032,000.

En 1952, la réorganisation financière nous permit de réaliser un excédent de \$142,000.

En 1953, l'excédent fut de \$244,000.

En 1954, le déficit fut de \$28,758,000.

En 1955, l'excédent fut de \$10,718,000.

En 1956, l'excédent fut de \$26,077,000.

L'an dernier, la diminution désastreuse du chiffre de nos affaires aboutit à un déficit de \$29,573,000.

Le budget à l'étude comporte une estimation de 55 millions pour l'année courante, mais ce chiffre ne tient pas compte des augmentations de salaires qui peuvent résulter des négociations en cours avec les syndicats ouvriers.

Le sénateur Brunt: Ni des relèvements éventuels du tarif-marchandises.

M. GORDON: C'est juste, mais ceux-ci ne se répercuteraient guère sur les opérations de l'année courante.

Le sénateur Brunt: Pas celles de l'année civile, mais celles de l'année financière.

Le sénateur Macdonald: Attribuez-vous les résultats de l'an dernier uniquement à la diminution du trafic?

M. Gordon: Il est toujours très difficile de faire exactement le point. Comme je l'ai dit, en 1956, nous avons réalisé un excédent de \$26,077,000.

En 1957, le déficit a été de \$29,573,000.

Le trafic a diminué considérablement au cours de l'année, tandis que les salaires augmentaient. Ce sont les deux éléments principaux de la situation.

Le sénateur Macdonald: Le trafic comprend-il ici à la fois le transport des voyageurs et celui des marchandises?